

# Chapitre 1

## Opposition et partage autour d'un projet pour l'émergence d'un espace public

ALEXANDRA BIEHLER

### Introduction

La ville de Marseille est au centre d'un processus de transformation territoriale constituée d'une somme de politiques et de projets urbains<sup>1</sup>. Ces politiques urbaines sont stimulées par des processus comme la mondialisation ou la concurrence interurbaine, mais aussi par des processus d'évolution économique et sociale locale, et par la recomposition du pouvoir urbain dans cette ville de tradition industrielle et portuaire aujourd'hui en mutation.

Ces transformations territoriales multiscalaires sont lisibles dans les espaces publics urbains marseillais.

En effet, l'opération d'intérêt national Euroméditerranée, lancée en 1995, par laquelle Marseille se dote d'une nouvelle façade littorale constituée d'équipements culturels, de loisirs, de bureaux et d'un ensemble d'espaces publics, témoigne de la mutation de l'économie et d'un changement de paradigme : le passage d'un port industriel à un littoral tourné vers le tourisme, la culture, la chalandise et le tertiaire.

De même, le projet du Vieux Port livré en 2013 (équipe Michel Desvigne paysagiste-mandataire) et le projet de plan guide du centre-ville – élaboré par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise – qui

---

1 Par exemple : le projet de la métropole qui a vu le jour en 2016, ou des projets urbains comme EUROMED. Piloté par un établissement public, l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM).

visé à amplifier le processus de redynamisation du cœur de Marseille, donnent une priorité à la requalification des espaces publics. « L'espace public comme signature du centre-ville » génère « un centre-ville, reflet des ambitions de la métropole », qui permet à Marseille d'aller « vers une modernité digne d'une métropole du 21<sup>e</sup> siècle » (Agam, 2008, p. 4–10).

Le choix de Marseille Capitale européenne de la culture 2013 fut un facteur d'accélération de projets et a participé à la volonté de la ville de devenir une métropole euro-méditerranéenne ; même si les effets et l'efficacité de ce type d'événement et de l'investissement dans des biens symboliques (le « *city reimaging* »), au nom de l'amélioration de l'image de la ville durement touchée par la désindustrialisation, semble toute relative à des chercheurs comme Max Rousseau (Rousseau, 2013).

Quant au projet métropolitain Aix-Marseille-Provence, il place Marseille au centre, non seulement d'une forme institutionnelle, mais d'un ensemble urbain complexe qui a pour ambition de rayonner et attirer très au-delà de son espace de proximité (Mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence, 2013).

Ainsi, la transformation des espaces publics de Marseille est effective. Des espaces publics sont créés, de nombreux autres sont modifiés ou vont l'être comme la place Jean Jaurès.

En effet, en 2010, la ville de Marseille a confié à la Soleam (Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire marseillaise), la réalisation de l'opération d'aménagement et de renouvellement urbain dite « Grand Centre-Ville », dans le cadre d'une concession d'aménagement, dans le périmètre de laquelle la place Jean Jaurès est inscrite.

Dans ce cadre, une étude urbaine a montré que la place Jean Jaurès est un espace public majeur qui joue un rôle déterminant dans les diverses fonctions urbaines. Cette place, aussi appelée « La Plaine », est la plus grande place du centre-ville de Marseille. C'est un espace de 25 000 mètres carrés qui accueille des marchés journaliers de 7h30 à 13h30, un espace vert central accompagné de jeux d'enfants et d'un espace libre fréquenté majoritairement par les adultes, des terrasses de cafés, des kiosques de petite restauration, et enfin des stationnements sur la place elle-même et à sa périphérie.

C'est donc cet espace qui, faisant l'objet d'un concours de Maîtrise Œuvre, retient particulièrement notre attention pour explorer la dimension sociale et territoriale d'un projet d'aménagement d'espace

public, et comprendre comment et à quel projet les citoyens des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Marseille peuvent et veulent participer.

Nous chercherons, dans un premier temps, à mettre en évidence certains enjeux sociaux et économiques du projet qui illustrent les visions opposées de l'avenir de ce territoire que peuvent avoir les acteurs du projet.

Puis, nous tenterons de montrer comment le projet permet de réaffirmer l'emprise territoriale symbolique de la place et le lien très fort qui existe entre cette dernière et le quartier du même nom, « La Plaine », qu'elle génère.

Enfin, nous montrerons que le projet, contre lequel lutte un groupe d'habitants et d'usagers, est le catalyseur de la mobilisation, et par là même le moteur des actions qui favorisent la création de nouveaux liens entre les habitants et les usagers de la place et témoignent d'une certaine volonté de partage, et peut-être de participer à un projet.

Ce travail s'inscrit dans une recherche de longue durée sur les rapports entre usages et projets dans le processus d'émergence de l'espace public urbain. Les éléments de réflexion présentés ici font partie d'une première phase de cette recherche en cours et mobilisent des éléments de différentes natures issus d'un travail d'observation du terrain entre 2015 et juin 2018.

## **1. Enjeux du projet, des visions opposées pour l'avenir d'un territoire**

L'opération dite « Grand Centre-Ville » veut répondre à un impératif de renouvellement urbain et de requalification du centre-ville de Marseille.

À l'intérieur de ce périmètre de 1000 ha, la ville « a identifié des îlots dégradés qui nécessitent une intervention prioritaire compte tenu de leur état de vétusté, de leur potentiel ou de leur situation stratégique à l'interface d'autres projets structurants »<sup>2</sup>.

Le secteur de La Plaine regroupe cinq pôles prioritaires<sup>3</sup> et la place Jean Jaurès, en tant qu'espace public majeur, est identifiée comme un élément qui, par son réaménagement, pourrait être moteur dans

2 <http://www.soleam.net/projet/etude-urbaine-quartier-de-plaine/>

3 Pôles Curiol / Trois-Bois / Olivier-Ferrari / Nau / Bons-Enfants

la transformation d'un « morceau de ville » à la rencontre de trois arrondissements de Marseille<sup>4</sup>. Nous sommes ici en présence d'un tissu social populaire à mixte, à forte densité de population (entre 200 et 400 personnes à l'hectare) et avec un revenu proche du revenu médian, sensiblement supérieur à la moyenne communale à l'Est, et sensiblement inférieur au Nord-Ouest et Sud-Ouest (AGAM 2009).

La place Jean Jaurès, dite « La Plaine », est dans un état dégradé. Les sols, très sollicités par les marchés quotidiens et maintes fois réparés, sont parsemés de nids-de-poule. Le mobilier urbain est délabré, notamment les luminaires, vétustes pour un grand nombre ou ne fonctionnant pas. Les jeux pour enfant sont très vieillissants. Des entretiens menés entre 2015 et 2018, auprès d'habitants et d'usagers pratiquant la place, font ressortir l'impression que l'entretien laisse à désirer.

S'il semble nécessaire, au vu de l'état de délabrement général de la place, le projet de rénovation de La Plaine pourrait aussi être considéré comme faisant partie de politiques d'image. Ces « politiques d'attractivité placées surtout au service du développement urbain et "créées" par la mise en compétition des villes » (Harvey, 1989, cité dans Rousseau, 2013) sont un phénomène assez classique dans la rénovation des villes postindustrielles en transition territoriale comme Marseille.

Ainsi, le projet ranime une méfiance de certains citoyens face aux projets de la ville et à ce qui serait une volonté d'établir une démarche de gentrification. Est d'ailleurs apparu en janvier 2017 un tag figurant une définition de ce terme de « gentrification » sur un muret du square de jeux pour enfants au centre de la place, montrant bien le lien direct que certains citoyens ont pu faire entre cette volonté de rénover la place et celle de transformer socialement le quartier. En effet, ce processus fut déjà dénoncé à Marseille par des collectifs comme « un centre-ville pour tous »<sup>5</sup> lors de projets urbains récents de la ville. Le plus emblématique est certainement celui de la rénovation de la rue de la République (Fournier, Mazzella, 2004) dans le secteur de l'opération d'intérêt national

---

4 La place Jean Jaurès, dite la Plaine, est implantée entre les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements. Dans le quartier qui porte le même nom, à la rencontre des quartiers historiques que sont Thiers (N/N Ouest), Camas (Est) et Notre-Dame du Mont (Sud/Sud-Ouest).

5 « Un centre-ville pour tous » milite pour que les projets se fassent avec les habitants et pour que la diversité culturelle et sociale, la présence d'une population diversifiée qui habite dans le centre-ville de Marseille reste une richesse pour la ville (<https://www.centrevillepour tous.asso.fr/>)

Euroméditerranée, même si le processus ne semble pas abouti. En effet, des géographes, anthropologues et sociologues ayant traité cette question à Marseille (Mateos Escobar, 2017 ; Peraldi, Samson, Duport 2015), semblent critiques sur la notion même de gentrification dans ce cas. Ces chercheurs admettent toutefois qu'il existe des projets d'aménagement urbain destinés à attirer « des groupes sociaux nantis d'un capital culturel ou d'un capital économique » (Peraldi, 2015, p. 90) et que Marseille semble ainsi opérer une série de transformations urbaines allant dans ce sens.

En effet, l'événement Marseille Capitale Européenne de la Culture, en 2013, a permis de conforter et crédibiliser certains projets urbains dont le but est de changer l'image et la physionomie de la ville. Le Mucem ainsi que le projet de piétonisation du centre-ville en sont de bons exemples (Morel, 2010). Le géographe Boris Grésillon explique que la métropole a réussi à « capitaliser » sur l'année culturelle pour combler des lacunes criantes en matière d'équipement culturel (Grésillon, 2011). L'objectif est que Marseille devienne une métropole européenne dynamique qui exerce une influence en Méditerranée et attire de nouveaux habitants. Certains considèrent même que la ville est entrée dans une phase d'intense marketing territorial (Vignau, Grondeau, 2018).

Dans le cas qui nous concerne, le projet de rénovation de la place Jean Jaurès débute en 2012 avec des études de pré-projet en vue d'établir un diagnostic du territoire et une étude de programmation en décembre 2014. En septembre 2015, le préprogramme établi cinq mois plus tôt par un bureau d'études et une société d'assistance à maîtrise d'ouvrage publique, encore confidentiel, a été divulgué et diffusé dans le quartier de la place par l'assemblée de La Plaine. Ce collectif, constitué entre autres à partir d'une mobilisation contre l'installation de caméra de vidéosurveillance dans le quartier en 2012<sup>6</sup>, se présente comme l'« assemblée des habitués et des habitants de La Plaine » qui milite pour « un Marseille vivant et populaire »<sup>7</sup>, en opposition à la politique urbaine de la ville que le collectif juge injuste vis-à-vis des habitants les plus modestes.

---

6 Anciennement « La Plaine sans frontière », constituée à la fin des années 1990, ce collectif s'était déjà mobilisé face à l'installation des grilles autour du jardin, mais aussi pour des événements festifs comme le carnaval du quartier.

7 <https://www.facebook.com/assembleedelaplane/>

Ainsi, les points de vue des différents acteurs urbains qui gravitent autour du projet de rénovation de La Plaine semblent diverger quant à l'avenir de cet espace et la façon dont il faut prendre en compte les enjeux sociaux et économiques du projet et les échelles territoriales de référence.

Nous prenons ici deux exemples d'acteurs, les plus actifs. Le premier, la maîtrise d'ouvrage, est représenté par la société publique responsable du projet dont le président, Gérard Chenoz, est également l'adjoint au maire de Marseille délégué aux grands projets d'attractivité. Le second, l'assemblée de La Plaine, tout en n'étant pas totalement représentative de l'ensemble des habitants de La Plaine, est la plus visible et démonstrative entre 2015 et 2018.

### **1.1. Le point de vue de la maîtrise d'ouvrage : promotion de la métropole et montée en gamme**

Le corpus de documents mobilisés ici est essentiellement constitué de documents liés au projet de rénovation de la place : le préprogramme, le programme (Soleam 2016) et le document de présentation du projet (plaquette et dossier de presse) diffusé par la Soleam via son site internet, mais aussi par des versions papiers distribuées dans le quartier.

La volonté de la maîtrise d'ouvrage de faire de la place Jean Jaurès un espace majeur à l'échelle de la ville et de la métropole est annoncée clairement dans plusieurs publications de différentes natures présentant le projet de réaménagement.

Suite au concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la place<sup>8</sup>, l'équipe gagnante, dont le mandataire est l'agence de paysage APS, voit son projet présenté dans les mairies d'arrondissement durant le mois de mars 2017. Un premier livret accompagne cet événement, dans lequel l'échelle métropolitaine est convoquée, par exemple pour exposer le dispositif de déplacements (Soleam (a), 2017, p. 4).

Un dossier de presse plus complet est diffusé par la suite, où l'on peut lire, tout comme sur la page de présentation du projet du site internet de la Soleam : sous le chapeau « La place Jean Jaurès – Une ambition pour Marseille... » :

---

8 En mars 2016, quatre équipes ont été choisies pour concourir (l'agence APS est déclarée lauréate). Pauline Bosredon and Frédéric Dumont - 9782807618312

« Marseille se réinvente. Au cœur de la ville, de nombreux ouvrages témoignent de la volonté de transformer et d'accompagner la naissance de cette Métropole aux 860 000 habitants. La Cité Phocéenne, forte de plus de 2600 ans d'histoire, met le cap sur un territoire qui avance et se développe, pour s'imposer sur la scène internationale, comme la capitale de la méditerranée » (Soleam (b), 2017, p. 2)<sup>9</sup>.

À une échelle plus locale, la place rénovée est non seulement emblème de son quartier mais de tout Marseille, puisqu'elle devra attirer des nouveaux usagers : « Emblème de la typicité locale, la place Jean Jaurès est le carrefour d'un Marseille historique et le second espace public après le Vieux-Port ». Elle devient « une grande place piétonne, emblématique et active, [...], lieu de rendez-vous de tout Marseille » son avenir « se dessine comme un centre-ville attractif », alors qu'elle « s'apprête à devenir l'emblème d'un Marseille à taille humaine » (Soleam (b), 2017, p. 2)<sup>10</sup>.

Certains termes employés dans le dossier de presse montrent que le projet de réaménagement de la place est vu comme un des éléments moteurs d'une transformation globale de la ville :

« Grands projets, immobilier, art de vivre, la reconquête urbaine combine avec succès l'aménagement urbain, la rénovation de logements, le développement des transports collectifs, la construction d'équipements publics, politique environnementale... À travers sa transformation c'est toute l'authenticité et la beauté de l'identité marseillaise qui est célébrée.

Marseille passé, Marseille présent, Marseille d'avenir... La Cité Phocéenne chemine sur un destin qui se réinvente. Ses valeurs, son âme et son caractère sont sublimés pour offrir à tous ses habitants de cœur et de racine, la promesse d'un avenir commun » (Soleam (b), 2017)<sup>11</sup>.

Cette transformation urbaine, nous le rappelons, est un objectif du projet « Grand Centre-Ville » de la Soleam. L'opération de réaménagement vise entre autres à :

« développer la diversité de l'offre et la qualité résidentielle, [...], créer des surfaces de commerce, d'activité et services afin de renforcer l'activité économique et touristique de la ville, restaurer la chalandise dans un centre-ville apaisé, animé et convivial par le développement de la vie culturelle et nocturne du cœur de la cité, contribuer à la requalification de l'espace public

9 C'est nous qui soulignons.

10 C'est nous qui soulignons.

11 C'est nous qui soulignons.

par le ravalement des façades, l'amélioration des devantures commerciales et le traitement des espaces extérieurs résidentiels » (soleam.net).

Face au caractère populaire du centre souvent mis en avant pour définir Marseille (Peraldi, 2015), les pouvoirs publics affichent une volonté de transformer la ville pour la rendre attractive et compétitive. Si l'échelle métropolitaine et méditerranéenne est visée, c'est aussi un « pour tous », une mixité qui est appelée de ses vœux par la maîtrise d'ouvrage.

La recherche de plus de qualité dans les projets urbains est louable, nécessaire, mais une conséquence attendue de ces investissements immobiliers résidentiels et commerciaux est aussi certainement sociale. L'arrivée de nouveaux commerces et de nouveaux habitants peut conduire à un renouvellement de la population qui s'accompagnerait d'un changement de son profil socio-économique.

Certains termes utilisés dans le préprogramme (2015) sont évocateurs de ces attendus, comme la « montée en gamme de la place en s'appuyant sur ses qualités architecturales et paysagères intrinsèques » et le souhait de « doter la ville de Marseille d'un beau marché qualitatif ». Il en est de même dans le dossier de présentation du projet gagnant présenté dans les mairies en mars 2017. On y parle de « place plurielle, animée et sociale », de « reconquête et d'attractivité », tout comme il est question de « reconquêtes des espaces publics et piétonniers » dans la présentation des objectifs du projet (<https://www.soleam.net/projet/place-jean-jaures/>).

La notion de « stratégie de montée en gamme » dont parle Max Rousseau (Rousseau, 2014) semble donc bien intégrée ici. L'amélioration de l'image de la place, rejaillissant sur celle des quartiers qui la bordent, devrait les rendre plus attractifs auprès des catégories sociales supérieures à celles existantes actuellement.

## **1.2. Les craintes de l'assemblée de La Plaine : gentrification et banalisation du quartier**

Pour les militants de l'assemblée de La Plaine, il semble que la rénovation de l'espace public que constitue la place soit le symbole de la « modernisation destructrice » mise en place au travers de la politique urbaine de la mairie et conduite par la Soleam. Ils redoutent cette rénovation qui symbolise des changements sociaux, mais aussi économiques et culturels pour tout le quartier.



Les militants de l'assemblée de La Plaine craignent un « assèchement » de la vie de quartier. Pour expliquer leur positionnement, nous nous appuyons majoritairement sur les tracts distribués et affichés, le journal « Sous le soleil, La Plaine », les éléments écrits et oraux liés au festival « L'or de la Plaine » qui a eu lieu au printemps 2017, ainsi que les sites internet de l'assemblée de La Plaine.

Dès l'automne 2015, la crainte de voir les habitants des classes sociales les moins favorisées être obligés de quitter le quartier est affichée, et exposée dans les tracts distribués à l'entrée des « ateliers de réflexions » organisés par la Soleam<sup>12</sup> :

« au nom de la propreté, de la sécurité, du “qualitatif”, il s'agit de raser, déloger, usurper pour construire des semblants de lieux de vie vidés de leur âme – les orientations sont celles qui ont été mises en avant dans le réaménagement de plusieurs autres quartiers de la ville. Celles qui ont été annoncées dès avril 2000 explicitement par Gerard Chenoz, directeur de la Soleam, ex-Marseille\_aménagement : “Pour que les gens se mélangent, il faut que certains partent.” »

La mixité, appelée de ses vœux par la maîtrise d'ouvrage, est remise en cause par l'assemblée de La Plaine, tout comme la montée en gamme, qui leur semble être un outil de remplacement d'une partie des usagers de la place et du marché. Les propos tenus dans le journal de La Plaine de l'été 2016 illustrent bien cette préoccupation : « Les stands de fripe, ennemis de la montée en gamme ? » (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 4). Cette perspective d'un quartier socialement transformé pousse ce groupe d'habitants à affirmer que « la Plaine n'est pas à vendre » comme l'annonce le Caramantan du carnaval 2016 que l'assemblée de La Plaine a organisé (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 4) et médiatisé dans la première édition du journal « Sous le soleil, La Plaine » où l'on affirme : « Ils attaquent les plus pauvres » (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 1).

La peur de la banalisation du quartier, d'une place occupée uniquement par des commerces à enseignes mondialisées est régulièrement affirmée, avec la mise en avant du projet de rénovation de la rue de la République dont nous avons parlé plus avant. Cette banalisation des espaces publics est associée à l'image d'une ville réservée aux classes sociales les plus aisées.

---

12 Trois ateliers de concertation sont organisés par la SOLEAM en novembre et décembre 2015. Pauline Bosredon and Frédéric Dumont - 9782807618312

« Entrer dans la ville de demain, c'est penser "haut de gamme", c'est réfléchir en termes de valeur et c'est produire de la qualité. Mais c'est donc aussi disqualifier l'existant, déprécier les habitants et désavouer la vie au présent » (Sous le soleil, La Plaine, 2016, p. 7).

Pour ce groupe d'habitants, le projet de rénovation de l'espace public de la place est un projet de transformation globale du quartier et de ses usages ; les enjeux se situent donc autant à l'échelle du territoire du quartier que de la place. C'est ce que nous allons tenter de démontrer à présent.

## 2. Un territoire polymorphe

Dans le contexte de ce projet de rénovation de la place Jean Jaurès, dite « La Plaine », très contesté par le groupe d'habitants de l'assemblée de la Plaine, nous cherchons à montrer comment le projet permet d'affirmer l'emprise territoriale symbolique de la place et le lien très fort qui existe entre la place et le quartier du même nom, « La Plaine », avec lequel elle est en interaction. En effet, depuis le démarrage des études et l'annonce du lancement du concours pour un nouveau projet de place, l'échelle multiple du territoire de la Plaine, à la fois place et quartier, est (ré)affirmée. On peut observer ce phénomène à la lecture attentive de l'approche territoriale de l'opération « grand centre-ville » et du projet de maîtrise d'ouvrage, ou encore à l'analyse de l'étendue de la mobilisation et des modes d'actions qu'elle met en œuvre.

Pour mettre en évidence ces multiples territoires, nous nous basons sur des observations de terrain, sur les entretiens que nous menons avec des habitants et usagers du site et sur l'étude des documents produits par les différents acteurs. Les données de terrain (entretiens et relevés du « marquage » du territoire par des affiches) sont spatialisées et donnent lieu à l'établissement d'une cartographie.

Le territoire dont nous parlons est un « espace appropriable, qui possède des limites et porte un nom », trois caractéristiques qui servent à définir – le plus communément – la notion de territoire (Paquot, 2011, p. 24). Le territoire est aussi un « milieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens, un milieu de vie qui met en route un processus identificatoire et identitaire » (Barel, 1990, cité dans Tizon, 1996,

p. 21) : c'est donc un espace social, un espace approprié, comme nous voulons le montrer par une série de cartographies.

Il est important de s'arrêter sur le terme d'*appropriation* du milieu urbain, pour lequel le géographe Philippe Gervais-Lambony a pu montrer qu'il était double. Pour lui : « La ville est un enjeu. Chacun cherche à s'y intégrer et à s'y faire sa place, c'est-à-dire à s'approprier un espace ». Il nous explique que s'approprier un espace, « c'est d'abord le connaître [...]. C'est ensuite se donner une forme quelconque de pouvoir sur cet espace depuis la propriété privée [...] ou l'appropriation [d'espace pour des activités diverses] jusqu'au pouvoir plus abstrait de dénomination des lieux » (Gervais-Lambony, 1994).

Nous envisageons ainsi à la fois l'appropriation « matérielle » de la ville par le lieu d'habitation, mais aussi l'appropriation de ses espaces par leur connaissance effective engendrée par leur pratique régulière et l'appropriation symbolique. Il existe donc ce que l'on pourrait appeler des appropriations matérielles et immatérielles.

Nous allons tout d'abord nous poser la question de l'appropriation immatérielle, abstraite, par la dénomination du lieu dont il est question ici : « La Plaine ou Place Jean Jaurès ? », et tenter de comprendre, pour chaque catégorie d'acteurs, quel nom est utilisé et à quelles fins.

En effet, les visions divergentes des acteurs sont lisibles à travers l'étude du vocabulaire utilisé pour évoquer le site concerné par le projet. Ainsi, nous avons mis en évidence les différences dans le vocabulaire utilisé par les multiples acteurs, dans un corpus de textes qu'ils ont produit pour être présenté à un public le plus large possible, par le biais de tracts, d'affiches, de publications papier et de sites internet.

## **2.1. Nommer, c'est déjà s'approprier un territoire. Quel nom pour quel territoire : la Place Jean Jaurès ou La Plaine ? La place ou le quartier ?**

Pour comprendre l'origine des toponymes de cet espace urbain, il nous faut nous plonger quelque peu dans l'histoire. Au 13<sup>e</sup> siècle, la place était un Champ de Mars, un plateau désert qui ne s'animait que les jours d'exercice militaire ou de visites royales. Le lieu fut dénommé le *Campus Martius* puis le plan Saint-Michel, faisant référence à la physionomie de cet espace plan, de ce plateau (Bouyala, 1961).

A compter du 18<sup>e</sup> siècle, des immeubles commencèrent à border le plan. L'urbanisation, comme on peut la voir aujourd'hui, date du 19<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la place devient une des places les plus bourgeoises et les plus paisibles de la ville. Le 23 décembre 1919, le plan Saint-Michel est renommé la « place Jean Jaurès », mais reste familièrement surnommée La Plaine, appellation dont la sonorité est proche de son nom provençal. En effet ce toponyme : « La Plaine » est une mauvaise traduction française du provençal *la plano*, qui signifie réellement « le plateau » (Soleam, 2016 ; Gallocher, 1989).

L'étrangeté de ce surnom qui lui est donné est que cette place n'est pas une plaine mais un plateau, d'une hauteur de 50 mètres par rapport au niveau de la mer. C'est d'ailleurs une des caractéristiques qui permet à certains habitants et usagers de définir cet espace, comme Monsieur T. qui, lors d'un entretien, désigne ainsi le quartier : « C'est la butte. C'est tout ce qui est sur la butte. Ce quartier-là, pour l'instant, on ne parle que du cours Julien ou de La Plaine. Oui effectivement, l'un est dans un arrondissement, l'autre dans un autre, je crois que je ne me trompe pas, mais toutefois c'est sur la butte » (Entretien du 26 août 2016 avec Monsieur T).

Le terme de « Plaine » est resté dans les usages, provenant de l'appellation géographique de plateau, associé au toponyme « officiel » de la place Jean Jaurès : « C'est le quartier. C'est le quartier, La Plaine. Mais on va appeler ça la place Jean Jaurès. Là, c'est la place Jean Jaurès. À l'époque, elle s'appelait la place Saint-Michel. C'était la place Saint-Michel. Et après ça a changé, la place Jean Jaurès. Et La Plaine, on parle de La Plaine souvent. D'ailleurs... » (Entretien du 3 avril 2017 avec Madame M., 80 ans).

Pour la maîtrise d'ouvrage, la distinction entre place et quartier est claire et marquée par l'usage des deux toponymes. La référence au quartier de La Plaine est très présente dans tous les documents liés à l'opération « Grand Centre-ville » (<http://www.soleam.net/projet/etude-urbaine-quartier-de-plaine/>), alors que la place Jean Jaurès est le toponyme le plus présent lorsqu'il s'agit du projet de réaménagement de la place du quartier (<http://www.soleam.net/projet/place-jean-jaures/>).

Une évolution est toutefois à noter pour le toponyme utilisé pour nommer la place. Dans les premiers mois qui suivent la découverte du projet de rénovation, irrégulièrement rendu public, les deux termes sont utilisés. Par exemple le *flyer* de la Soleam intitulé « La Plaine

bouge », distribué dans les boîtes à lettres du quartier pour annoncer les trois séances de concertation de novembre et décembre 2015, évoque essentiellement « La Plaine » (six occurrences, pour une occurrence du vocable « Jean Jaurès » comme indication sur un plan).

Puis, dans les documents de synthèse de la concertation de novembre et décembre 2015 disponibles sur le site de la Soleam, on peut noter que le toponyme de « La Plaine » est aussi récurrent pour évoquer la place. En effet, ces documents reprennent les termes utilisés par les habitants et usagers présents lors des réunions de concertation, le nom de lieu « place Jean Jaurès » y est aussi évoqué mais uniquement lorsque les paroles de Gérard Chenoz, directeur de la Soleam, sont rapportées. Par exemple dans le compte rendu de l'atelier de synthèse qui a eu lieu le 17 décembre à 18h30 : le toponyme « La Plaine » utilisé 26 fois contre 2 fois celui de « place Jean Jaurès » (<https://placejeanjaures.soleam.net/>).

Depuis, les documents produits par la Soleam et que nous avons pu consulter, utilisent le toponyme de « place Jean Jaurès » pour communiquer à propos du projet. Il est toutefois à noter qu'à nouveau, le toponyme de « La Plaine » (parfois même associé à celui de place Jean Jaurès) apparaît comme étant essentiellement utilisé pour reprendre les propos des habitants dans les documents de synthèse de la concertation de mars 2017. En effet du 3 au 31 mars 2017 ont eu lieu des expositions de panneaux présentant le projet dans chaque mairie d'arrondissement concernée par le projet où des cahiers de doléances étaient proposés pour récolter les messages des citoyens. Il y aurait ainsi un toponyme préféré des habitants, différent de celui utilisé par la maîtrise d'ouvrage.

Pour les Marseillais et les habitants du quartier, l'habitude semble être celle d'utiliser le toponyme « La Plaine » pour la place comme pour le quartier. En effet, la majorité des habitants et usagers interrogés donnent le même nom à la place et au quartier dans lequel ils se trouvent.

Les remarques recueillies lors des entretiens conduits depuis 2016 sont explicites : « On ne dit pas place Jean Jaurès, on dit La Plaine » (Entretien avec Monsieur F. le 5 mai 2016). Ou encore : « À un touriste, je vais dire "Jean Jaurès", et à un Marseillais "La Plaine" » (Entretien avec Monsieur B. le 12 juillet 2018).

Sur un échantillon des 15 premières heures d'entretiens (14 entretiens conduits avec des usagers, commerçants et habitants), trois termes sont utilisés pour parler de la place et du quartier avec lequel elle est en forte interaction : sur les 559 toponymes relevés, « place Jean Jaurès » est utilisé

seulement 17 fois (soit 3,04 %), « La Plaine » 372 fois (soit 66,55 %) et le terme plus générique de « place » 170 fois (soit 30,41 %). Lors de ces entretiens, la place et le quartier sont nommés « La Plaine ». Le fait de désigner la place et le quartier par un même nom montre bien que pour beaucoup de personnes, la place et le quartier se superposent. La place est le quartier, elle représente le quartier.

Pour l'assemblée dite « de La Plaine », l'usage du terme « La Plaine » évoque une dimension spatiale vaste, à l'échelle du quartier, systématiquement convoquée pour parler de la place. Ainsi, le vocabulaire utilisé dans un des premiers tracts distribués à l'automne 2015 après la découverte de la volonté de la ville de réhabiliter la place, dont le titre est : « Enfumage sur la rénovation de la Plaine », est éloquent. Le terme de « place Jean-Jaurès » y est utilisé pour énoncer les éléments vus comme négatifs par l'assemblée de La Plaine à propos du projet et du programme de rénovation de la place par la Soleam, comme l'élimination de bon nombre de forains du marché, la diminution de l'aire de jeu, la réduction des emplacements de stationnement, etc. Alors que l'appellation « La Plaine » est utilisée juste après : « Il y a beaucoup à faire pour améliorer la vie dans le quartier : réparer l'éclairage public, [...] des toilettes publiques notamment pour les familles qui fréquentent l'aire de jeu [...] pour les besoins des habitants et habitués du quartier. »

En avril 2016, le mouvement de lutte contre le projet de rénovation de la place sort le numéro zéro d'un nouveau journal appelé *Sous le Soleil, La Plaine – Journal insolent de Quartier*. Les propos tenus dans ce journal, ainsi que dans les numéros suivants, placent bien la lutte à l'échelle d'un quartier, celui de La Plaine. Pour l'assemblée de La Plaine, on ne parle plus de « la place Jean Jaurès », mais de « La Plaine », dont les habitants et usagers sont les « Plainards ».

L'approche de la toponymie est intéressante lorsqu'on observe le contexte de son usage et peut permettre de révéler les motivations des utilisateurs pour le choix d'un toponyme spécifique.

Ainsi, dans le cadre de la rénovation de la place et de la lutte contre cette rénovation, il semble y avoir d'un côté, pour la maîtrise d'ouvrage, *la place*, faire valoir de la ville et de la Métropole, objet à transformer : « *La place Jean Jaurès* » ; et de l'autre côté, pour l'assemblée de la Plaine, la *place-quartier* : « *La Plaine* », un quartier et son espace de sociabilité.

Le quartier est donc mis en avant par les citoyens. Mais qu'est-ce que ce quartier « de La Plaine » ?

## 2.2. Un territoire physique : cartographier La Plaine

Pour comprendre ce qu'est l'identité de « La Plaine », un rapide détour historique s'impose à nouveau. Au 19<sup>e</sup> siècle (1852), cette place, encore nommée « Saint-Michel », est aménagée en place jardin, agrémentée d'un bassin et d'un massif arboré. Elle accueille des foires, des théâtres et des cirques qui animent le quartier. À partir de 1892, elle accueille le marché maraîcher le plus populaire de la ville, en lien direct avec le marché du Cours Julien (200 mètres au sud-ouest de la place). Les fruits et légumes produits sur le terroir marseillais y sont acheminés par charrettes pendant la nuit. Ce marché devient un lieu incontournable pour les familles marseillaises qui viennent se ravitailler en produits frais tous les jours. Ainsi, la place s'anime autour du marché. Puis, les marchands forains occupent de plus en plus les étalages des maraîchers. Cette évolution est due à l'amoindrissement des terres agricoles, « grignotées » par l'urbanisation. La place perd peu à peu de sa superbe avec, notamment, le déplacement, dans les années 1970, du marché maraîcher sur le site du MIN des Arnavaux (dans le quartier nord) où les activités de fruits et légumes sont rassemblées afin de désengorger le centre-ville et le Cours Julien. L'identité commerciale qui lie la place Jean Jaurès au Cours Julien et donne son empreinte au quartier se transforme donc, et les années 1980 voient le quartier devenir un quartier festif.

Il est ainsi clair que, par les activités que cet espace accueille ou a accueillies par le passé, la place est ancrée dans un territoire vaste, par ces fonctionnalités autant que dans la perception que les citoyens en ont. Nous allons donc voir, successivement, ce qu'est ce territoire, ce quartier de La Plaine, administrativement, puis dans les usages et représentations des citoyens.

### *Un territoire administratif et un territoire de projet*

La Plaine est un quartier qui est indépendant de toutes limites administratives, ce qui, d'après Françoise Choay, est courant (Choay, Merlin, 1988, p. 653). Il se trouve à cheval entre trois arrondissements, le 1<sup>er</sup>, le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup>, et est constitué lui-même de fragments de plusieurs quartiers : le Cours Julien, le Camas, Thiers et Notre-Dame-du-Mont.

Pour la Soleam, maître d'ouvrage du projet, ce territoire oscille dans le cadre du projet entre plusieurs définitions :

- un espace moteur dans la transformation d'un morceau de ville, qu'on pourrait qualifier de « pièce » entrant dans le processus

- de gestion d'espaces dégradés qui lui seraient liés (Carte a – document 1 : Le territoire de la maîtrise d'ouvrage) ;
- un périmètre prenant en compte un espace rayonnant de 200 à 250 mètres autour de la place (Carte b – document 1) ;
  - et enfin le contour strict du périmètre de travaux confié à la maîtrise d'œuvre (Carte c – document 1).

Le territoire de projet, pour la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, correspond à une emprise proche de celle de la place qui, dans le temps, se réduit au périmètre qui sera physiquement transformé.

### *Le territoire des pratiques quotidiennes*

Au-delà des fonctions urbaines et des délimitations administratives touchant le quartier de La Plaine, celui-ci peut apparaître comme une entité territoriale produite et imaginée par les individus en fonction du vécu de chacun. Ce territoire de sociabilité et de convivialité se construit grâce aux apprentissages sociaux, aux informations emmagasinées par chacun, à la fréquentation des espaces publics dans la vie de tous les jours, et aux relations de voisinage.

Pour saisir ce quartier vécu par les habitants et usagers, nous avons élaboré une série de cartes représentant le quartier pour des personnes interviewées. Ces cartes sont faites à partir des délimitations données en réponse à la question : « Qu'est-ce que La Plaine ? Pourriez-vous dessiner l'emprise de La Plaine sur cette carte ? » ou « Pourriez-vous me dire quelles sont les limites du quartier de La Plaine ? » – puisque c'est cette appellation qui a été retenue pour décrire l'espace par les usagers (document 2).

Chaque personne interrogée avance des considérations différentes pour évoquer les limites de son quartier. Les personnes tracent les limites en fonction de leurs pratiques quotidiennes, de leur intérêt pour certains commerces, ou de leur lieu de résidence. Apparaît alors un quartier à la géographie multiple où transparait un territoire pluriel, qui peut parfois correspondre au territoire du projet de rénovation, ou être bien plus vaste.

### *Le territoire de la lutte*

Enfin, nous pouvons nous demander quelle est l'emprise du quartier évoqué ou convoqué par l'assemblée de La Plaine qui lutte contre le projet.



La Plaine est un quartier dont l'identité festive et alternative est revendiquée par une partie de ses habitants. Les militants de l'assemblée de La Plaine semblent être très présents dans les lieux de sociabilité du quartier, bars, cafés concerts, cafés alternatifs et associatifs, qui participent de cette identité alternative. Ces espaces sont d'ailleurs souvent les lieux qui accueillent les réunions de l'assemblée de La Plaine.

Une cartographie des lieux de réunions pratiqués et devenus représentatifs de la lutte nous a semblée pertinente pour cerner ce territoire de la lutte contre le projet de rénovation de la place (Carte a – document 3). Ce territoire pourrait être considéré comme le « berceau » de la lutte.

Nous l'avons précisé précédemment, « La Plaine » évoque une dimension spatiale vaste pour les militants de l'assemblée qui en a repris le nom. Et dans l'optique de mobiliser toujours plus de citoyens dans la lutte contre le projet, cette dimension spatiale du quartier est investie et matérialisée par des affiches produites par l'assemblée.

Ainsi, nous avons cartographié une portion de ville accueillant les affiches annonçant la grande réunion-débat « pour ou contre le projet de rénovation de la Plaine », organisée le 28 janvier 2017, et qui pourrait représenter le territoire que l'assemblée pense être concerné par la question de l'aménagement de la place et donc potentiellement mobilisable (Carte b – document 3).

À partir de l'annonce du projet, l'assemblée de La Plaine a tout mis en œuvre pour agrandir le territoire symbolique de la place et l'affirmer comme un territoire vaste, de l'ordre du quartier, face à une maîtrise d'ouvrage qui prend en compte un espace public à rénover, vu comme levier dans le processus de valorisation de certains pôles urbains et qui devra rayonner à l'échelle de la métropole.

À travers l'usage d'une toponymie spécifique, la maîtrise d'ouvrage valorise l'échelle urbaine et métropolitaine. En mobilisant l'image du quartier dans son discours, l'assemblée de La Plaine veut démontrer, de son côté, que la place répond aux besoins d'espace de sociabilité des habitants d'un vaste quartier spécifique dans Marseille.

### 3. La lutte contre le projet, catalyseur de la mobilisation : un partage ou un projet commun ?

Nous désirons montrer, pour finir, que le projet contre lequel lutte l'assemblée de La Plaine est le catalyseur de la mobilisation, et, par là même, le moteur des démarches et actions qui veulent favoriser la création de nouveaux liens entre les habitants et les usagers de la place. Cette dynamique témoigne de la volonté de partage, non seulement d'un espace public matériel, concret et accessible à tous et où tout est possible<sup>13</sup>, mais aussi d'une histoire de la place et du quartier et, pourquoi pas, de l'élaboration d'un nouveau projet pour La Plaine.

La mobilisation contre le projet de réaménagement est engagée en octobre 2015 par le collectif d'habitants de l'assemblée de La Plaine, qui oppose, dès les premiers jours, un non catégorique au projet et désire montrer que les habitants peuvent prendre soin de « leur » place.

Ils sont ainsi les initiateurs, depuis octobre 2015, d'une série de journées d'actions et d'événements sur la place : réunions-débats sur le projet, repas de quartier, projections de films, construction de plusieurs bancs et tables dans le square au centre de la place, journées de nettoyage et de verdissement, carnivals, conférence de presse de « la table est plaine » (un groupe de réflexion structuré au sein de l'assemblée), le Festival L'Or de La Plaine (2017), etc.

Ces actions ont pour but de créer et renforcer les liens sociaux dont la place serait l'emblème et le dénominateur commun, l'appartenance territoriale et donc affective des citoyens à cet espace.

L'observation de ces actions, au cours de plus de deux années et demie (de septembre 2015 à juin 2018) de mobilisation, montre plusieurs phases

---

13 Nous envisageons l'espace public (matériel) comme nous l'avons défini précédemment : « des lieux ouverts, des lieux de sociabilité qui possèdent certaines qualités qui les définissent. Tout d'abord la *plurifonctionnalité* qui explicite que l'on considère des espaces où se déroulent plusieurs pratiques, simultanément ou non. Puis la *visibilité* et l'*exposition*, selon le principe de la publicité "qui énonce que l'action juste est susceptible de se soumettre au droit de regard de tout un chacun [...]" (Joseph, 1995, p. 21). Et enfin l'*accessibilité* et la *mobilité* qui définissent des espaces ouverts à tous, lieux de coprésence, susceptibles d'être partagés. Il s'agit ici du partage du lieu lui-même, comme de l'action qui s'y déroule » (Biehler, 2010, p. 336).

d'action et la transformation du positionnement de l'assemblée de La Plaine dans sa lutte.

### **3.1. Dire l'opposition et affirmer l'appropriation de la place**

Dès l'automne 2015 et la diffusion de l'intention des pouvoirs publics de réaménager la place, la volonté de s'opposer et de lutter contre le projet est visible à travers l'organisation de réunions durant lesquelles le refus d'un nouvel aménagement, mais aussi celui d'une éventuelle proposition de projet alternatif à celui de la mairie, sont affirmés.

Une forme de boycott de la concertation et les premières manifestations rendent publics cette opposition et le début de la lutte. Ce mouvement est également médiatisé par des conférences de presse, la création d'un journal, l'envoi d'une lettre aux paysagistes sélectionnés pour le concours de rénovation de la place.

L'affirmation d'une appropriation vive de la place est médiatisée à travers une série d'actions sur les lieux. L'assemblée de La Plaine veut démontrer la capacité des habitants à rénover seuls « leur place ». Dès le mois de décembre 2015, des tables et bancs sont construits dans le square central et deviennent le symbole de la contestation. Des journées consacrées au nettoyage de la place sont organisées : peinture des grilles du square, des tables et bancs, de la fontaine Wallace, tentative de verdissement avec la construction de jardinières. L'assemblée de La Plaine fait même appel à un collectif d'Architectes (ETC) « support à l'expérimentation urbaine » spécialisé dans les actions temporaires dans l'espace public dont certaines actions sur La Plaine peuvent d'ailleurs être considérées comme des micro-projets d'aménagement pour la place.

L'organisation de fêtes se multiplie et rend cet espace toujours plus vivant. Les travaux et soins apportés à l'espace sont non seulement une démonstration de l'appropriation de la place par ses habitants mais aussi de leur capacité à participer à son avenir par leurs aménagements.

La mobilisation, rendue visible par les manifestations en cortège dans les rues de Marseille ou l'organisation d'événements festifs sur la place, est un moyen de médiatiser la lutte, tout comme le sont les émotions des personnes mobilisées qui voudraient être partagées avec d'autres habitants ou usagers de la place et du quartier, et pourquoi pas avec tous les citoyens de la ville dans le cas des cortèges de manifestations en direction d'autres espaces publics du centre (La Canebière où se trouve

siège de la Soleam, le Vieux Port jusqu'à la mairie centrale de Marseille, ou encore la rue de la République, espace symbole d'une lutte contre la politique urbaine de la mairie).

Les citoyens témoins des mobilisations pourraient ainsi adhérer et défendre la cause de l'assemblée de La Plaine. Un travail sur l'identité participe aussi de cette construction sensible et de ce partage d'émotions. En effet, entre 2015 et 2017, « les voix de La Plaine », un groupe spécifique au sein de l'assemblée, cherche à questionner ce qu'est La Plaine. Par exemple, une exposition de photos personnelles d'habitants, intitulée « L'histoire de La Plaine » a rassemblé, sur les grilles du square, photos de famille, souvenirs et anecdotes diverses. Cette initiative témoigne de l'envie de partager le savoir, l'histoire passée, cette petite histoire qui participe de la construction sociale du lieu approprié par les riverains.

### *Analyser, informer, expliquer et convaincre à propos du projet de rénovation*

Le résultat du concours pour la rénovation de la place, au printemps 2016, marque le début d'une nouvelle phase de la lutte.

L'analyse du projet gagnant donne lieu à des expositions et des points d'information réguliers sur la base de panneaux présentés par les opposants sur les grilles du square central. Ceux-ci visent à informer les habitants et usagers de la place, mais aussi à les convaincre du bien-fondé de la lutte. La participation à une émission d'une radio locale procède de la même volonté.

La mobilisation de spécialistes qui pourraient être une aide à la construction d'une lutte sur le plan juridique marque aussi cette nouvelle phase. Informer et convaincre, cela passe par une démarche d'analyse de documents qui se veut *objective*, documents du concours pour La Plaine mais aussi documents d'urbanisme de la ville comme le Plan local d'urbanisme (PLU) ou l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui lui est annexée.

Cela passe aussi par l'analyse de situations de luttes urbaines qui pourraient être similaires, présentées dans le cadre du festival « L'Or de La Plaine » (du 10 au 18 juin 2017) durant lequel ont lieu des conférences sur la ville de Barcelone (« Tourisme et luttes de quartier ») ou sur des luttes de quartier à Hambourg (« La genèse d'une contestation collective »).

Convaincre de nouveaux citoyens passe enfin par le partage d'un patrimoine symbolique qui s'appuie sur les souvenirs des participants à

l'assemblée de La Plaine, éléments de mémoire qui constituent une part de l'histoire récente du quartier. En effet, lors du festival L'Or de La Plaine, a lieu une soirée présentée comme un « Apéro historique : l'histoire vécue de La Plaine racontée par les anciens ». Cette soirée s'est tenue au café-concert « La Maison hantée », l'un des premiers lieux festifs apparus dans les années 1980, années de transformation du quartier. L'organisation de ces moments festifs vise à un rassemblement plus large, en mobilisant de nouvelles personnes par le biais plus *subjectif* de l'émotion et de l'histoire particulière de La Plaine transmise par certains habitants déjà mobilisés.

### *Des propositions alternatives en question ?*

À partir de septembre 2017, la possibilité d'élaborer des propositions alternatives est à nouveau évoquée lors de réunions publiques sur la place. Mais « résister » semble le mot d'ordre qui reste dominant. Le souhait de ne pas faire de contre-projet vient du constat que, pour les membres de l'assemblée de La Plaine, « la ville préfère produire du vide, plutôt que de prendre en compte les vrais souhaits des habitants » (échange informel avec un membre de l'Assemblée de plaine, octobre 2017). Pourtant, lors de journées sur « les communs, la cité, la ville »<sup>14</sup> organisées par plusieurs chercheurs en sciences sociales en décembre 2017, des membres de l'assemblée de La Plaine sont présents et évoquent une proposition de micro-projets qui pourraient être envisagés. Il s'agit de micro-projets imaginés, construits et entretenus par des groupes d'habitants pour transformer et gérer l'espace de la place, et faire ensemble dans une autre temporalité, plus longue que celle construite jusqu'à présent lors des différentes opérations menées depuis 2015.

Avec ce que nous pourrions appeler « le partage comme projet », le collectif désire faire des actions de l'assemblée de La Plaine des moments de partage, et de la place un territoire toujours plus partagé par les habitants et les usagers, non seulement dans leurs usages quotidiens mais aussi dans leurs investissements et dans son animation.

De manière générale, il est vrai que le territoire est un support de formation de l'identité individuelle et collective, avec des comportements d'agrégation, de ségrégation et d'exclusion (Brunet *et al.*, 1993). Ici

---

14 Journées des 8 et 9 décembre 2017 organisées à l'occasion de la parution du *Dictionnaire des biens communs*, sous la direction de Marie Cornu, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld (Paris, PUE, 2017).

l'exclusion est aussi parfois présente, rappelée dans certains discours ou sur certaines affiches ou des tags lors d'événements sur la place à destination des non-Marseillais, habitants « bobo », « parisiens », etc.

Mais entre l'automne 2015 et le printemps 2018 (l'automne 2018 a vu la situation et le cadre du projet changer), c'est un éveil et une activation de liens de sociabilité et de moments de partage entre des habitants du quartier qui ont été recherchés à travers la mobilisation, un partage sans « le projet », c'est-à-dire sans le projet de la ville, pressenti par l'assemblée de La Plaine comme un vecteur de déstructuration du quartier et de sa perte d'identité.

## **Conclusion**

### ***Lieu d'expressions et de revendication***

Si La Plaine a toujours été un espace public plurifonctionnel, elle est devenue depuis l'automne 2015 un lieu propice à l'expression de luttes et revendications sociales et urbaines. Sur fond de contestation du projet, nous avons pu observer, concomitamment à la période de lutte et de festivités sur la place, de nombreuses autres mobilisations. Ces manifestations, qui se rendent visibles sur l'espace de la place Jean Jaurès, sont liées à des revendications d'échelles territoriales différentes. Elles vont de l'opposition à la construction d'un nouveau bâti sur un espace de loisirs du quartier, jusqu'à à l'échelon national avec le soutien aux migrants.

Il nous semble que par ces actions, l'assemblée de La Plaine participe à transformer progressivement la place en lieu-support de revendications sociales et parfois politiques. Ce processus nous permet de mettre en évidence l'émergence d'un véritable espace public à propos du projet de la place mais aussi à propos de la fabrique de la ville, mise en débat à cette occasion. L'espace public est ici entendu comme la superposition de l'espace public physique, lieu de coprésence, et de l'espace public immatériel du débat et du partage d'opinion (Biehler, 2010).

### ***L'espace public, fragile et temporaire***

La mobilisation contre le projet de réaménagement de La Plaine se construit dans le contexte économique et politique actuel de la ville. Mais elle se construit aussi dans le cadre humain et social engendré par

l'attachement au quartier et à son histoire récente, qui a vu l'émergence d'une génération représentant la nouvelle identité, notamment festive, du quartier. Cette structuration semble parfois conduire à la formation d'une dichotomie forte entre « ceux qui appartiennent au groupe » et « ceux de l'extérieur », c'est-à-dire les nouveaux résidents, les citadins qui ne sont pas du quartier. Le risque de la construction d'un « entre-soi » existe, même si l'assemblée s'ouvre à d'autres problématiques et soutient activement d'autres luttes urbaines à Marseille et dans la région.

Ceci nous permet d'évoquer le caractère fragile, et surtout temporaire de ce « véritable espace public » dont nous parlions précédemment.

### ***L'attachement au territoire***

Cet espace public de débat est bien visible dans l'espace matériel de la ville, sur la place elle-même, mais aussi plus largement via les manifestations et les affiches, comme nous l'avons montré. Il est aussi présent dans l'espace immatériel grâce à une grande capacité de l'assemblée de La Plaine à être présente dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Cette présence médiatique facilite le ralliement d'habitants à sa cause, mais sa présence physique dans la ville est également importante et témoigne d'un attachement fort à ce territoire.

C'est d'ailleurs un territoire vaste et ses habitants qui sont sollicités pour construire une forme de projet. Ce projet est en fait le partage de la place et de sa dimension patrimoniale, le partage de sa gestion dans le temps, mais aussi le refus du projet proposé par la ville.

### **Bibliographie**

- Biehler A. (2010). *Enjeux et modes de constitution des espaces publics à Ouagadougou (Burkina Faso)* (Thèse de doctorat). Université Panthéon Sorbonne, Paris.
- Bouyala A. (1961). *Évocation du vieux Marseille*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Brunet R., Ferras R., Théry H. (1993). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. Paris : La Documentation française.
- Choay F, Merlin P. *et al.* (1988). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : DUE.

- Fournier P., Mazzella S. (2004). *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la rue de la République*. Paris : La Découverte.
- Gallocher P. (b) (1989). *Marseille, zigzags dans le passé* (tome II). Marseille : Tacussel.
- Gervais-Lambony P. (1994), *De Lomé à Harare : Le fait citoyen*. Paris : Karthala-IFRA.
- Grésillon B. (2011). *Un enjeu « capitale » : Marseille-Provence 2013*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Harvey D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism : The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler B*, 71, 3–17.
- Joseph I. (1995). Reprendre la rue. Dans I. Joseph (dir.), *Prendre place : espace public et culture dramatique* (pp. 11–35). Paris : Éditions recherches/plan urbain.
- Mateos Escobar D. (2017). Le processus de gentrification rend-il compte des dynamiques de peuplement des quartiers centraux de Marseille ? *Langage et société*, 162(4), 47–51.
- Morel B. (2010). Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture : la vision de l'urbaniste et du politique. *Méditerranée*, 114, 31–34.
- Paquot T. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire » ? *Vie sociale*, 2(2), 23–32.
- Peraldi M., Samson M., Duport C. (2015). *Sociologie de Marseille*. Paris : La Découverte.
- Rousseau M. (2013). Villes postindustrielles : pour une nouvelle approche. *Métropolitiques*. Repéré à <http://www.metropolitiques.eu/Villes-post-industrielles-pour-une.html>.
- Rousseau M. (2014). Redéveloppement urbain et (in)justice sociale : les stratégies néolibérales de « montée en gamme » dans les villes en déclin. *Justice spatiale | Spatial Justice*. Repéré à <https://www.jssj.org/article/redeveloppement-urbain-et-injustice-sociale-les-strategies-neoliberales-de-montee-en-gamme-dans-les-villes-en-declin/>
- Tizon, P. (1996). Qu'est-ce que le territoire ? Dans G. Di Méo (dir.), *Les territoires du quotidien* (pp. 17–34). Paris : L'Harmattan.
- Vignau M., Grondeau A. (2018). Marketing territorial et politique de labellisation culturelle : entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 « capitale européenne de la culture ». CIST2018 – Représenter les territoires / Representing



territories, CIST, Rouen. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01854362/document>.

## Littérature grise

AGAM (2008). *Centre-ville/Vieux Port. Un cœur de ville, reflet des ambitions de la métropole. Cahier 1*. Repéré à [https://doc.agam.org/index.php?lvl=notice\\_display&id=11051](https://doc.agam.org/index.php?lvl=notice_display&id=11051).

AGAM (2009). *Cahier de territoire – État des lieux – Territoire Centre*. Repéré à [https://doc.agam.org/index.php?lvl=notice\\_display&id=11119](https://doc.agam.org/index.php?lvl=notice_display&id=11119).

Mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence. (2013). *Vers une vision commune de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Document de convergence stratégique*. Repéré à [https://www.acadie-cooperative.org/travauxenligne/docs1\\_marseille.pdf](https://www.acadie-cooperative.org/travauxenligne/docs1_marseille.pdf).

Soleam, Samop, Cyclades (2016). *Opération Grand Centre-Ville – Quartier de la Plaine – Marseille – Aménagement de la place Jean Jaurès. Programme du concours, mars 2016*. Repéré à <https://www.soleam.net/wp-content/uploads/2017/06/Programme-mars-2016VF.pdf>.

Soleam (2013).

Soleam (a) (2017). *Le livret du projet Marseille – La plaine. Réaménagement de la place Jean Jaurès*. Repéré à <https://placejeanjaures.soleam.net/wp-content/uploads/2019/04/MJJ-SYN-MOE-APS-NTE-0001-Le-livret-du-projet-052.pdf>.

Soleam (b) (2017). *Dossier de presse. Réaménagement de la place Jean Jaurès*. Repéré à <https://www.soleam.net/wp-content/uploads/2017/06/Dossier-de-presse-place-Jean-Jaures.pdf>.

Sous le soleil, La Plaine. *Journal insolent de quartier n°1* (2016). Repéré à <https://journalplaine.files.wordpress.com/2017/10/souslesoleilnc2b01-def-correction.pdf>

